

Actualités

Emploi. Un comité de pilotage associant les principaux partenaires institutionnels s'est constitué pour créer un guichet unique.

Une cité des métiers

« La Ville, même si elle ne détient pas de compétence directe en matière d'emploi, s'engage par tous les moyens pour favoriser l'attractivité économique, a annoncé d'emblée Marc Dufour, adjoint au maire. C'est la raison pour laquelle, j'ai réuni tous les acteurs locaux, pour qu'on puisse réfléchir ensemble aux moyens de coordonner notre action ». Le principe de la création d'une Cité des métiers a été acté. Il s'agit d'un guichet unique qui associe l'ensemble des acteurs locaux (Pôle emploi, l'État, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers). Il sera ouvert à tous les publics (jeunes,

scolaires, étudiants, salariés, demandeur d'emploi, seniors), en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant des principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Il ne se substitue pas aux actions déjà menées par les acteurs locaux.

La Cité des métiers pourra être aménagée au sein de l'ancienne mairie. On y trouvera un espace Information-conseil (avec la possibilité de rendez-vous individualisés), un espace documentation et multimédia en libre consultation et un espace évènementiel permettant l'organisation

de rencontres. « Elle pourra ouvrir au premier semestre 2013, dès qu'on aura obtenu la labellisation. En effet la Cité des métiers fait l'objet d'un label international attribué par la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris. Il en existe aujourd'hui 27 dans le monde », a conclu l'élu municipal. ■



Marc Dufour aux côtés des représentants de la Chambre de commerce et d'industrie.

Rémy Ailleret, directeur général adjoint des services en charge de l'urbanisme à la Ville expose dans un livre ses réflexions sur l'évolution de la cité. Interview.

Pour une ville partagée et créative



Avec *Le choix de la ville*, vous vous positionnez en expert ?

Non, il s'agit plus de réflexions d'acteur que d'un avis d'expert. Des réflexions issues de vingt ans de pratique quotidienne de l'urbanisme. J'occupe en effet une situation privilégiée qui permet d'observer la façon dont la ville se transforme.

Vos réflexions ont valeur d'exemple ?

Elles sont enrichies par les échanges professionnels avec des urbanistes, aménageurs, promoteurs, architectes..., confrontés aux mêmes problématiques. Et aussi par mes précédentes expériences, notamment à la communauté d'agglomération de la Rochelle. C'est en cela que cet essai peut concerner d'autres ensembles urbains français.

Pourquoi ce titre pour votre livre ?

Le terme ville ne désigne pas la collectivité territoriale, ni le territoire communal, mais le cadre de vie urbaine avec son formidable potentiel d'échanges. Le choix de la ville est un choix de politique locale. La grande majorité des politiques publiques déterminantes pour le devenir des villes relèvent des pouvoirs locaux. Et parmi elles figurent bien sûr les politiques d'urbanisme.

Ce sont des projets urbains qui jouent avec le temps ?

Cela suppose en effet de la patience, de la rigueur et de la souplesse. Tous les aménagements nécessitent l'implication de beaucoup d'intervenants, de nombreuses études et s'inscrivent dans un processus long de concertation publique. Un délai d'une ou plusieurs décennies sépare souvent la décision d'engager une opération et son achèvement.

Pourquoi développer la ville ?

Les joies et les chances qu'offre la ville, constituent de bonnes raisons de promouvoir son développement. Elle forme un système d'organisation susceptible d'aider notre société à devenir plus juste, plus écologique, capable de produire davantage de richesses. À l'heure où les ressources publiques vont en se réduisant, il faut tirer le meilleur parti d'une croissance démographique pour réparer la ville.

Croissance démographique et qualité urbaine sont donc liées ?

La progression démographique est un moteur permettant à la cité de guérir de beaucoup de maux qui la frappent. Quand la population chute, les situations sociales, écologiques, la qualité des équipements et des espaces publics sont souvent préoccupantes. Historiquement ces périodes ont été associées à des catastrophes ou des récessions économiques. À contrario une ville heureuse attire. ■
Le choix de la ville. Rémy Ailleret (L'Harmattan, 2012).

Le marché de la Comédie à l'étude

Le marché de la Comédie se déplace trop souvent au gré des manifestations organisées sur l'espace public. Une réflexion est engagée par la Ville avec les représentants des commerçants du marché afin de trouver un emplacement durable et d'accroître ainsi son attractivité commerciale. Il est envisagé de positionner le marché le long des balustrades du tramway (en face de l'office de tourisme) et de rechercher dans le même temps une harmonie esthétique (couleur, visibilité...) de l'ensemble des stands. « C'est la meilleure solution pour conserver l'esprit du marché, a approuvé Jean-Pierre Touchat, président du syndicat des halles et marchés de Montpellier. Nous en profiterons d'ailleurs pour proposer des horaires plus adaptés aux attentes de nos clients ».

Les Dimanches du Peyrou

À partir de l'été 2012, les Jardins du Peyrou accueilleront tous les dimanches matin un marché de brocante et d'antiquités, sur les contre-allées. Ce marché, accueillera entre 40 et 50 exposants. La priorité sera donnée aux professionnels locaux abonnés. Une commission d'experts sera créée pour sélectionner les exposants et garantir ainsi la qualité, la traçabilité des biens et la bonne tenue des étals.

Mobilisation contre le cancer

Le professeur Henri Pujol et la Ligue contre le cancer lancent les 19 et 20 mai au Point Zéro à la Grande Motte, une grande mobilisation populaire. En marchant, en courant ou simplement en profitant en famille des nombreuses animations, chacun est invité à participer au Relais pour la vie, en signe de soutien aux malades du cancer. Inscription au www.relaispourlavie.net et infos au 04 67 61 31 31.